

Réunion 31

Compte-rendu Mains libres 20 février 2007

Compte-rendu : Sylvie Wicks

Présents :

Elisabeth Bourguinat, Hugues Templier, Richard Fleury, Redouane Belmokadem, Gilles Pourbaix, Bernard Blot, Jeanne Kalt, Bernard Dubois, Françoise Aba, Josiane Balesi, René Brousse, Michel Morin, Arnaud Vignon, Sylvie Wicks, Pierre Tibouville, Pierre Buon, Bernadette Laville, Daniel Chasteauneuf, Anne Iacino, Gary Drahamani, Frédérique Colson, Gérard Seibel, Michelle Boisson, Thierry Savignan

Excusés : Anne Hémar, Martine Becker, Isabelle Thomas Le Doré, Patrick Roburin, Marie-Ange Schiltz, Charles Lavaud

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

1) Daniel a deux demandes :

- que la position de Mains libres sur le racisme soit défini clairement.
- des éclaircissements sur le rôle du CA. Quels sont ses droits et ses devoirs ? Comment est-il convoqué ?

2) La formation avec Charles : qu'avez-vous retenu de plus important ? y a-t-il des questions qui vous restent ?

3) Présentation de la fiche de tâches du bénévole

Ménage hebdomadaire.

4) La charte du bénévole, le règlement intérieur, et le bulletin d'adhésion (que vous trouverez en pièces jointes : merci de les lire avant la réunion pour apporter vos suggestions, afin que nous puissions finaliser un écrit définitif, prêt à être validé le jour de l'AG)

5) Etat d'avancement des aménagements du local.

6) Quelles réunions prévoir à l'avenir, une fois la bagagerie en fonction ?

7) Questions diverses (rendez-vous etc.)

Position de Mains Libres par rapport au racisme :

Daniel trouve que les membres de Mains Libres n'ont pas assez réagi à l'intervention de Martine à la salle Jean Dame. Elisabeth rappelle que celle-ci lui avait dit ensuite avoir regretté ses propos et qu'elle en avait fait état en réunion. Redouane donne lecture de passages du compte rendu de débriefing de cette soirée où plusieurs personnes s'étaient dites choquées par les propos tenus par Martine. René indique qu'il avait lui aussi été choqué mais qu'il n'avait pas su quoi faire, et que ce n'est pas parce qu'on ne réagit pas qu'on est d'accord. Elisabeth rappelle que Mains libres, en tant qu'institution, a bien souhaité réagir à cet incident et qu'en particulier, lorsque nous avons discuté du recrutement des usagers, nous avons réfléchi à la possibilité d'introduire des « quotas » pour être sûrs d'avoir une mixité d'origine parmi les usagers. Cette méthode n'a finalement pas été retenue car elle était complexe et posait des problèmes supplémentaires, mais cela reste une préoccupation pour nous. Bernard B souligne

que si nous sommes tous là et si nous nous mobilisons pour cette bagagerie c'est justement parce que nous ne sommes pas racistes ; qu'inversement, qualifier certaines personnes de « bobos » ou de « cathos » peut être ressenti comme un acte raciste, ce que Daniel conteste. Elisabeth conclut en disant qu'il faut faire attention à la sensibilité de chacun et veiller à ne peiner personne avec des propos insultants. Nous sommes d'accord pour conclure que Mains Libres ne tolérera pas d'actes racistes, et que ce sera à chacun de veiller à ce que ses propos ou comportements ne présentent aucune forme de discrimination, et d'exercer également cette vigilance sur les propos ou le comportement des autres membres de l'association.

Eclaircissement sur le rôle du Conseil d'Administration (CA)

Réunion du CA le 28 février 2007 à 20h30. Françoise lit le texte expliquant le rôle du CA d'après le règlement intérieur. Le CA est aussi responsable du choix des usagers. Bernard D dit que nous n'avons pas eu à fonctionner de façon trop formelle jusqu'à présent parce que nous étions dans l'organisation du projet, et que l'association commencera réellement quand la bagagerie ouvrira, et donc le rythme des réunions du CA.

Le CA est composé de 6 SDF, 6 ADF, 4 Associatifs (Emmaüs, La Soupe St Eustache, Aux Captifs La Libération, Conférence St Vincent de Paul de St Germain l'Auxerrois)

Commentaires Back sur la formation de Charles des Aux Captifs La Libération :

Frédérique C dit qu'on doit attendre l'ouverture du local avant de pouvoir tirer des conclusions. Daniel trouve que Charles a au moins réussi à rassurer les bénévoles. Gilles a trouvé très intéressant et pense que l'attitude des bénévoles doit être identique d'un jour à l'autre pour bien accueillir les usagers, et que la préparation est très importante sinon il y a un risque d' 'engueulade'.

Tout le monde s'accorde à dire qu'une 'piqûre de rappel' avec Charles dans 2 mois sera très bénéfique. Bernard dit que cette formation passée ne pouvait pas être trop concrète.

Elisabeth rassure en disant que nous allons forcément faire des bêtises au début, mais qu'il suffira d'être réactifs pour éviter de les reproduire et pour corriger les erreurs. Redouane suggère des debriefings réguliers.

Françoise a retenu qu'il fallait essayer de transformer tout conflit en question, et aimerait demander plus tard comment gérer le refus, puisque nous allons être obligé d'y avoir recours.

Cahier de bord :

René suggère un livre de bord pour que chaque équipe puisse y inscrire son rapport de permanence. Bernanrd B trouve qu'on s'en fait une montagne alors que dans peu de temps, il l'espère, les usagers seront des amis... Pierre T trouve que l'idée du cahier est essentielle pour assurer la liaison entre les équipes. Frédérique trouve qu'il faut rester cool dans son humanité (et oui les membres de Mains Libres sont aussi philosophes!)

C'est Elisabeth qui conclut en disant que oui la Soupe existe depuis 20 ans mais que nous sommes une nouvelle structure qui n'existe pas ailleurs et qu'il vaut mieux essayer de tout prévoir. Formaliser les choses à travers un cahier de bord et aussi se raconter mutuellement sur le groupe de discussion Internet les petits incidents qui ont pu se produire lui paraît très important pour réussir le lancement de la bagagerie.

Le Tableau des permanences présenté par Hugues Templier

Hugues T présente le planning et dit qu'il faut continuer à recruter. Gérard a déjà fait de la pub à la Soupe, sans réponse pour l'instant (il pense qu'il y aura quelques bénévoles qui se manifesteront à la fin de la période de la soupe).

Pour l'instant nous sommes 32 bénévoles et 5 par créneau serait parfait. Chaque équipe à un responsable et doit être autonome. Hugues propose de contacter lui, Daniel ou Jeanne en cas

de problème insoluble au sein de l'équipe et qu'ils contacteront eux même les remplaçants (équipe de remplaçants existante).

Elisabeth parle de compenser en étant remplaçant avant de partir en vacances, Arnaud veut lui aussi faire des remplacements en plus de sa permanence quand il est là. Hugues propose que chacun le contacte s'il veut être placé dans la liste des remplaçants.

Bernard D trouve que nous sommes en train de nous renfermer au lieu de nous ouvrir avec cette structure des équipes déjà figée, et que dès qu'on va ouvrir des bénévoles vont se proposer. Gérard suggère de faire plus de campagne car il dit qu'à la Soupe il a eu beaucoup de désistements : plus on aura de bénévoles, mieux ce sera, et il ne faut surtout pas refuser les bonnes volontés.

Bernadette L demande pour le jeudi matin si ça ne pose pas un problème qu'il n'y ait que des femmes pour la permanence. Elisabeth la rassure sur le porté des sacs puisque nous aurons un chariot à deux niveaux (cf ci-dessous dans matériel).

La Fiche de poste des permanences présentée par Jeanne Kalt (doc word)

- Les badges d'entrée (1 par bénévole)

Les badges ainsi que le code de l'alarme seront distribués aux bénévoles pendant la première semaine d'ouverture lors des permanences. Elisabeth fait un point sur le fait qu'en cas d'oubli de couper l'alarme à l'entrée dans le local, celle-ci ne sonnera pas dans le local mais directement chez une société de gardiennage qui facturera les interventions... alors attention à ne pas oublier l'alarme en rentrant ni en sortant !

- Ouverture des fenêtres

Richard a remarqué qu'aucune des deux fenêtres ne s'ouvre. Arnaud rassure en disant qu'il y a une VMC (ventilation) permettant d'aérer le local.

Bernard B demande que faire en cas de retard systématique d'un des bénévoles > la solution c'est le cahier de liaison qui sera toujours au local.

Jeanne va produire un cahier pour y noter l'heure d'arriver de chaque usager afin de faire des statistiques. Daniel a programmé quelque chose dans Excel produisant automatiquement des courbes de fréquentations. Ces courbes permettront de voir les tranches horaires d'affluences, et peut être dans le futur d'adapter nos créneaux horaires.

- Ménage quotidien

Redouane demande à rester après la fermeture de la bagagerie pour faire le ménage tranquille. Elisabeth rappelle que la porte à badge ne s'ouvrira que 10 minutes avant jusqu'à 10 après la permanence. Alors attention à être bien sorti du local avant la fin des 10 minutes supplémentaires sinon le local ne pourra plus être verrouillé. Dans le cas contraire appeler d'urgence Elisabeth pour qu'elle vienne verrouiller la porte.

- Ménage hebdomadaire

Aucune règle n'a encore été établie. Bernard B propose que chaque équipe soit responsable du ménage pour une semaine. Ce qui fera qu'une équipe sera de ménage hebdomadaire toutes les 14 semaines.

Charte des bénévoles lu par Françoise :

La charte sera signée la première semaine au moment de la remise des badges.

- Fouilles des sacs

Les usagers vont signer dans le cadre du règlement intérieur une décharge qui nous permettra en cas de réel danger de fouiller leurs sacs. René propose la formule d'une « nécessité impérieuse liée à la sécurité », et Josiane de remplacer « fouille des affaires » par « ouvrir les sacs » Un grand merci à Bernard Dubois pour son travail sur la charte des bénévoles.

- **Cartes d'adhérent**

Bernard B fait circuler les cartes pour les usagers qu'il a créées. Les cartes sont au format d'une carte Visa. Il va aussi s'occuper des photos pour les usagers et va acheter des pochettes plastiques au même format qui protégeront les cartes.

Commentaires sur le Règlement Intérieur :

Gilles suggère que le CA s'en occupe (il commence à être tard !). Josiane demande plus de précision sur les documents personnels abandonnés et sur l'acceptation des non adhérents. On conclut que pour les débuts de la bagagerie, nous allons réserver exclusivement nos services aux adhérents. On enlève donc la dernière phrase du règlement intérieur. On ajoute : « proscrire toute discrimination, dénigrement et moquerie à l'égard des autres ».

Bulletin d'adhésion lu par Françoise Aba :

Petite discordance sur Adresse et/ou Domiciliation. Finalement on adopte les termes d'Adresse Postale et Adresse Electronique.

Etat d'avancement des aménagements du local :

Un grand bravo à Arnaud pour les recherches effectuées sur les casiers et Frédérique sur le matériel.

JPG a été retenu comme fournisseur de matériel. Elisabeth lit la liste composée de 6 tables pliantes, 30 chaises, casiers, horloges, chariot, bouilloire, marche pied, aspirateur et beaucoup d'autres choses...le tout pour 5518€ TTC plus 250€TTC pour les séparations entre les casiers. L'ergonome vu l'après midi avant la réunion a suggéré de ne pas prendre de bacs plastiques pour l'instant et d'attendre de voir. Bernard D propose à juste titre des horloges qui pourront sonner avant la fin de la permanence. On peut toujours modifier la commande qui n'a pas encore été passée.

- **Commentaires de Arnaud concernant les casiers**

Chaque casier possèdera 1 tablette fixe et une tablette mobile. Le choix de la hauteur des tablettes mobiles sera indépendant pour chaque casier. Les casiers mesurent 1m de profondeur x 1m de haut x 60cm de large : l'ouverture sera sur le côté de 60 cm pour des questions de place.

50 plaques isorels vont être commandées pour renforcer/ boucher les tablettes métalliques à trous. Arnaud précise que les éléments sont autoporteurs et qu'ainsi l'aménagement pourra être modifié.

Elisabeth demande des volontaires pour venir monter les casiers. Le jour de livraison est fixé à jeudi 1^{er} mars au matin. Le montage aura lieu l'après midi **RDV à jeudi 1^{er} mars 14 heures au local pour les volontaires au montage des casiers.**

Recrutement des usagers :

Pour l'instant nous avons moins de 15 usagers sur la liste. Gary a parlé avec les 3 personnes qui dorment devant la bagagerie pour savoir s'ils étaient intéressés. Ils le sont mais attendent l'ouverture avant de venir s'inscrire.

Réunions à prévoir:

1 réunion aura lieu chaque mois.

L'Assemblée Générale sera le vendredi 9 mars à 18 heures à la Pointe St Eustache. Attention on peut donner un pouvoir à quelqu'un d'autre pour qu'il puisse voter à notre place.

Réunion du Comité de suivi le 13 mars à la mairie du 1^{er} arrondissement à 18 heures, tout le monde peut venir. Seront présents : la police, les conseils de quartier, commerçant etc.

Réunion avec le Maire du 2eme arrondissement Mardi 6 mars à 16h30.

Groupes de discussion

Gilles va créer un groupe de discussions pour remplacer la liste de diffusion actuelle. La liste des personnes recevant tous les emails va être limitée aux adhérents. Les sympathisants seront tenus au courant avec une Newsletter mensuelle.

Pierre B soulève le problème des pièces-jointes dans les emails qu'on ne peut pas ouvrir dans les bibliothèques. La solution est de copier les documents attachés dans le corps du mail.

A bientôt pour l'ouverture!